

Une étude pour anticiper les inondations

Suite aux inondations de l'été dernier, qui ont entraîné une perte d'exploitation pour la fonderie atteignant 2 000 000 €, une réunion s'est tenue vendredi 18 février, en mairie de Brousseval, afin d'anticiper l'avenir et trouver des solutions afin que cette situation ne se renouvelle pas.

Animée par Joël Agnus et Denis Lalevée, respectivement président et directeur du SMBMA (Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents), cette rencontre s'est déroulée en présence de Laurent Gouverneur, conseiller départemental, Bruno Moite, maire de Brousseval accompagné par son adjoint Alain Donot, ainsi que deux représentants des fonderies de Brousseval et Montreuil (FBM), Catherine Poteau, responsable sécurité hygiène et environnement et Eddy Séguéla, responsable des services techniques. Les deux responsables du SMBMA ont présenté un cahier des



De gauche à droite : Eddy Séguéla, Catherine Poteau, Alain Donot, Joël Agnus, Denis Lalevée, Bruno Moite et Laurent Gouverneur (les masques ont été retirés pour la photo).

charges visant à mener une étude sur ce qu'il est possible de faire tant pour le canal des Moulins que pour la Maronne. Comme il a été souligné le bassin versant de la Maronne, représentant 59,61 km², comporte beaucoup de fossés et autres rus non répertoriés. Poursuivant son intervention, Denis Lalevée a expliqué que l'objectif est d'étudier les problèmes de ruissellement en zone agricole, déterminer les zones d'expansion de crues qui ont

fonctionné et celles qui pour diverses raisons ont dysfonctionné et n'ont pas joué leur rôle premier. L'étude devra déterminer les changements notables à l'échelle du bassin versant et l'occupation des sols ayant pu avoir un impact sur l'hydraulique de surface ; elle devra également permettre de cerner les écoulements de la Maronne au sein de l'usine et dans Brousseval par un relevé précis des conditions d'écoulements, des ouvrages et des ponts particuliers qui

auraient pu aggraver le phénomène.

A l'issue de cette étude, il sera proposé des préconisations d'actions de lutte contre les ruissellements par l'hydraulique douce, telles que haies, bandes enherbées, talus ou encore fossés avec fascine, ainsi que de ou préservation de zones d'expansion de crue. Pour cela il faudra prévoir des aménagements plus localisés, tant au cœur de l'usine de Brousseval que dans la traversée du bourg.

Néanmoins, cette étude aura un impact financier non négligeable puisque son montant est estimé à 115 000 € TTC. En revanche elle devrait être financée comme suit à hauteur de 80 % du montant TTC par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et par l'usine de Brousseval à hauteur de 20 % du montant TTC. Un projet d'envergure et coûteux qui s'avère absolument nécessaire afin de maîtriser autant que possible les eaux de ruissellement.